

# VERROUILLEZ!

Avant de nettoyer un équipement ou une machine, ou d'y effectuer des travaux, on doit :

## VERROUILLER, ÉTIQUETER, ESSAYER!

Règlement général 91-191, paragraphes 239 et 287.3

### Étapes

- 1 Arrêter l'équipement ou la machine à partir du tableau de commande du conducteur.
- 2 Mettre un cadenas en place. Ne pas oublier : une clé par cadenas par travailleur!
- 3 Placer l'étiquette qui indique la personne qui a verrouillé l'équipement ou la machine, ainsi que la date et l'heure du verrouillage, et qui avise de ne pas faire fonctionner l'équipement ou la machine.
- 4 Mettre l'équipement ou la machine hors tension. Faire attention car tous les types d'énergie doivent être libérés et verrouillés, au besoin.
- 5 Faire un essai pour s'assurer que l'équipement ou la machine ne démarrera pas.